

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Consultations prébudgétaires 2014-2015

Freiner la croissance des dépenses publiques : une priorité économique qui passe par la prévention de l'obésité

Montréal, le 27 janvier 2014 – Alors que d'importantes décisions doivent être prises dans les prochaines semaines pour redresser les finances publiques, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) estime que le gouvernement doit investir dès maintenant dans la prévention de l'obésité, afin de réduire le fardeau économique de l'obésité et des maladies chroniques qui lui sont associées. « Devant l'importance de la problématique du poids au Québec, le gouvernement n'arrivera pas à freiner la croissance des dépenses publiques sans investir en prévention », affirme Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

L'épidémie d'obésité et d'embonpoint contribue de façon importante à l'augmentation des coûts de soins de santé, en plus d'engendrer de nombreux coûts sociaux indirects, notamment en raison d'invalidité et de mortalité précoce. Déjà en 1999-2000, l'obésité avait coûté au moins 1,5 milliard de dollars aux contribuables québécois. Les coûts actuels de cette problématique sont sans doute beaucoup plus élevés aujourd'hui. On peut s'attendre à pire, puisque près d'un enfant sur quatre au Québec souffre d'embonpoint ou d'obésité et que 57 % de la population adulte est en surplus de poids.

Lors de son discours inaugural, la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, a d'ailleurs déclaré que « la prévention demeure de loin le meilleur investissement coût-bénéfice aussi bien pour l'État que pour les personnes ». En effet, chaque 1 \$ investi en prévention permet d'épargner 5,60 \$ en soins de santé. « Accroître l'investissement en prévention est une décision stratégique qui permet d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de désengorger le système de santé et d'obtenir des avantages économiques considérables », soutient Corinne Voyer.

Alors que plusieurs politiques gouvernementales sont attendues et que certaines d'entre elles favoriseront l'adoption de saines habitudes de vie, il est impératif de prévoir le soutien financier nécessaire pour que les plans d'action qui en découlent se concrétisent. « Le prochain budget doit s'efforcer de réduire la pression croissante qu'exercent l'obésité et les maladies chroniques sur l'État en soutenant la prévention des problèmes liés au poids », conclut madame Voyer.

Pour consulter le mémoire de la Coalition Poids déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015, « Freiner la croissance des dépenses publiques : une priorité économique qui passe par la prévention de l'obésité », rendez-vous au www.cqpp.qc.ca.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Source :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca